

# LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg

Gravelbourg (Saskatchewan)



**Photos et mentions de source :** Coin supérieur gauche – Ancienne résidence de l'évêque (B. Flaman),  
Coin inférieur gauche – Ancien Couvent Jésus-Marie (D. Burnett),  
Gauche – Cocathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption (Propriété du patrimoine municipal – Gouvernement de la  
Saskatchewan)

**Énoncé d'intégrité commémorative**  
March 2006



**Lieu historique national du Canada  
des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg**

Énoncé d'intégrité commémorative

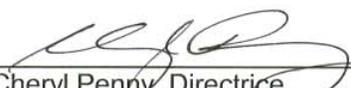
Approuvé :



Larry Ostola, Directeur général  
Lieux historiques nationaux  
Parcs Canada

20/11/06

Date



Cheryl Penry, Directrice  
Unité de gestion du Sud de la Saskatchewan  
Parcs Canada

le 6 octobre, 2006



Père Louis Kubash, prêtre de la paroisse de Gravelbourg  
Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption  
Lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg

September 14, 2006



Marion Piché, membre du conseil de fabrique de Gravelbourg  
Membre du conseil de la Prairie South School Division #210  
École primaire de Gravelbourg (ancien Couvent Jésus-Marie)  
Lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg

August 24/06



Juliette Chevrier, représentante du propriétaire  
Ancien évêché

Lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg

August 24/06



---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.0</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>1.1</b>	<b>Aperçu</b>	
<b>1.2</b>	<b>Objectifs du Programme des lieux historiques nationaux</b>	
<b>1.3</b>	<b>Intégrité commémorative</b>	
	1.3.1 Définition de l'intégrité commémorative	
	1.3.2 Définition et objet de l'énoncé d'intégrité commémorative	
	1.3.3 Utilité de l'énoncé d'intégrité commémorative	
<b>1.4</b>	<b><i>Politique sur la gestion des ressources culturelles</i></b>	
<b>2.0</b>	<b>DÉSIGNATION ET CONTEXTE</b> .....	<b>5</b>
<b>2.1</b>	<b>Désignation</b>	
<b>2.2</b>	<b>Visée commémorative</b>	
	2.2.1 Définition	
	2.2.2 Énoncé des objectifs de commémoration pour le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg	
<b>2.3</b>	<b>Lieu désigné</b>	
	2.3.1 Définition	
	2.3.2 Description du lieu désigné	
<b>2.4</b>	<b>Contexte historique et géographique</b>	
	2.4.1 Contexte historique	
	2.4.2 Contexte géographique	
<b>3.0</b>	<b>RESSOURCES DIRECTEMENT LIÉES AUX MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL</b> .....	<b>9</b>
<b>3.1</b>	<b>Lieu désigné</b>	
	3.1.1 Description	
	3.1.2 Valeurs historiques	
<b>3.2</b>	<b>Objets</b>	
	3.2.1 Description	
	3.2.2 Valeurs historiques	
<b>3.3</b>	<b>Objectifs</b>	
<b>4.0</b>	<b>COMMUNICATION EFFICACE DES MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL</b> .....	<b>13</b>
<b>4.1</b>	<b>Motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national</b>	
	4.1.1 Définition	
	4.1.2 Motifs qui justifient la désignation	
<b>4.2</b>	<b>Messages contextuels</b>	
	4.2.1 Définition	
	4.2.2 Messages contextuels	
<b>4.3</b>	<b>Objectifs</b>	

---

<b>5.0</b>	<b>RESSOURCES, VALEURS ET MESSAGES NON LIÉS AUX MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL .....</b>	<b>18</b>
<b>5.1</b>	<b>Ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national</b>	
	5.1.1 Description	
	5.1.2 Valeurs historiques	
<b>5.2</b>	<b>Valeurs non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national</b>	
<b>5.3</b>	<b>Objectifs concernant les ressources et les valeurs</b>	
<b>5.4</b>	<b>Messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national</b>	
<b>5.5</b>	<b>Objectifs concernant les messages</b>	
<b>6.0</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>23</b>
<b>6.1</b>	<b>Procès-verbaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et textes des plaques</b>	
<b>6.2</b>	<b>Plan du lieu historique national</b>	
<b>6.3</b>	<b>Cartes de Gravelbourg et de la Saskatchewan</b>	
<b>6.4</b>	<b>Liste des membres de l'équipe de rédaction de l'Énoncé d'intégrité commémorative</b>	
<b>6.5</b>	<b>Liste de références</b>	

---

---

## **1.0 INTRODUCTION**

### **1.1 Aperçu**

Le présent document constitue l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg. En juillet 1995, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada recommandait la désignation de ces lieux en raison de leur incarnation des efforts faits par l'Église catholique à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle pour favoriser l'établissement des francophones, de leurs liens avec le travail de l'abbé Louis-Joseph-Pierre Gravel, et de leurs qualités architecturales exceptionnelles. Les établissements religieux faisant partie de ce complexe comprennent la co-cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, l'école élémentaire de Gravelbourg (ancienne école du couvent des Soeurs Jésus-Marie) et l'ancien évêché, tous situés au sud de la première avenue à Gravelbourg, en Saskatchewan. La co-cathédrale appartient à l'Église catholique, la division scolaire Prairie South est propriétaire de l'ancien couvent et l'ancien évêché appartient à un particulier.

### **1.2 Objectifs du Programme des lieux historiques nationaux**

Les objectifs du Programme des lieux historiques nationaux sont ceux du gouvernement du Canada concernant ce programme, soit :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.
- Encourager et appuyer les propriétaires de lieux historiques nationaux dans leurs efforts pour assurer l'intégrité commémorative.

### **1.3 Intégrité commémorative**

#### **1.3.1 Définition de l'intégrité commémorative**

L'expression « intégrité commémorative » décrit le bon état et le caractère global d'un lieu historique national. Un tel lieu possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont ni endommagées ni menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute

décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

Les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation du lieu sont des ressources de niveau I, telles que définies dans la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada. Les ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation, mais ayant une valeur historique, sont de niveau II, selon la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

### **1.3.2 Définition et objet de l'Énoncé d'intégrité commémorative**

L'Énoncé d'intégrité commémorative est un document qui expose ce que signifie le concept d'intégrité commémorative pour un lieu historique national donné. Il sert de cadre de référence pour tout ce qui concerne le lieu : planification, gestion, exploitation, établissement de rapports et adoption de mesures correctives.

Il comporte six parties :

1. *Introduction*
2. *Désignation et contexte*
3. *Ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national* - Cette partie de l'Énoncé d'intégrité commémorative décrit les ressources qui sont directement liées aux motifs qui justifient la désignation du lieu. On y trouve également les valeurs historiques propres aux ressources, qui peuvent être matérielles et/ou associatives ou symboliques, et qui doivent être sauvegardées et communiquées. À l'aide d'objectifs, l'énoncé fournit des orientations quant au sens que devrait prendre l'expression « ressources qui ne sont pas endommagées ou menacées » dans le contexte particulier du lieu.
4. *Communication efficace des motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national* - Cette partie de l'Énoncé d'intégrité commémorative nomme les motifs qui justifient la désignation et toute autre information nécessaire à leur compréhension. À l'aide d'objectifs, l'Énoncé fournit des précisions quant à l'intégrité de la mise en valeur et l'efficacité de la communication avec le public.
5. *Ressources, valeurs et messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national* - Cette partie de l'Énoncé d'intégrité commémorative traite des ressources, des valeurs et des messages qui ne sont pas liés aux motifs justifiant la désignation. À l'aide d'objectifs, l'énoncé fournit des précisions concernant leur gestion.
6. *Annexes*

### **1.3.3 Utilité de l'Énoncé d'intégrité commémorative**

L'Énoncé d'intégrité commémorative oriente la gestion du lieu en :

- nommant ce qui est le plus important dans le lieu par rapport à sa désignation d'importance historique nationale et, dans le cas des lieux administrés par Parcs Canada, en faisant en sorte que les questions liées à l'importance nationale, qu'il s'agisse de ressources ou de messages, soient toujours la principale priorité de gestion;
- mettant l'accent sur le « tout » et non pas seulement sur les différentes ressources;

- servant de base pour l'établissement de plans directeurs, et de plans de conservation et de mise en valeur (aux fins du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada), qui décrivent les mesures concrètes à prendre;
- formulant un ensemble de valeurs patrimoniales et d'objectifs qui peuvent servir à analyser et à évaluer l'incidence des propositions de développement d'un lieu ou d'une propriété avoisinante;
- servant de fondement aux directives d'aménagement applicables aux projets de développement dans un lieu historique national ou à proximité de ce dernier, et pouvant avoir une incidence sur celui-ci;
- orientant les messages relatifs au patrimoine aux fins des plans de marketing et des programmes;
- servant de fondement aux rapports sur l'état des lieux historiques nationaux destinés aux Canadiens.

#### **1.4 Politique sur la gestion des ressources culturelles**

La gestion des ressources culturelles constitue une approche intégrée et globale de la gestion de ces ressources. Elle s'applique à toutes les activités qui ont une incidence sur les ressources culturelles, qu'il s'agisse d'en assurer la garde ou encore d'inciter le public à en saisir la valeur et à en profiter. L'objectif est de gérer les ressources culturelles conformément aux principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité.

La *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada définit les ressources culturelles comme des œuvres humaines ou des lieux dont la valeur historique a été reconnue. Les ressources culturelles comprennent les ressources directement liées aux motifs qui justifient l'importance nationale du lieu, et celles qui possèdent une valeur historique sans y être liées.

Cette *politique* est à la base de la gestion des ressources culturelles à Parcs Canada. Les autres propriétaires de lieux historiques nationaux sont invités à se conformer aux principes et à l'application de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

La pratique de gestion efficace des ressources culturelles comprend :

1. un inventaire à jour des ressources;
2. une évaluation des ressources pour déterminer lesquelles doivent être considérées comme des ressources culturelles et ce qui constitue leur valeur historique;
3. la prise en compte de la valeur historique dans les mesures de conservation et de mise en valeur. La plupart des activités opérationnelles, sinon toutes, ont une incidence sur la conservation ou la mise en valeur;
4. le suivi et l'examen des activités pour faire en sorte que les objectifs de conservation et de mise en valeur sont toujours respectés.

En somme, l'Énoncé d'intégrité commémorative détermine les résultats des deux premiers

---

points ci-dessus, afin de faciliter l'exécution des troisième et quatrième points.

Les objectifs de l'Énoncé d'intégrité commémorative précisent que le lieu doit être géré conformément aux principes et à la pratique définis dans la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Outre les principes et la pratique indiqués ci-dessus, une gestion conforme à la *Politique* signifie que :

- les ressources culturelles et leurs valeurs ont été répertoriées et évaluées, et ces dossiers sont tenus à jour;
- il n'existe aucune utilisation ou menace qui diminue le potentiel de conservation à long terme, ni la compréhension et l'appréciation futures des ressources culturelles;
- toute modification du lieu ou de ses ressources culturelles est fondée sur une connaissance solide et le respect des valeurs historiques de ces ressources, et est précédée des recherches, relevés et études appropriés;
- les mesures de conservation sont basées sur des données propres aux ressources et non sur des données comparatives; elles sont bien documentées et comportent le moins d'interventions possibles;
- tous les nouveaux ouvrages dans le lieu ou à proximité de ce dernier tiennent compte du lieu et des ressources connexes, tant par leur nature que par leur envergure;
- des systèmes de suivi et d'examen sont en place pour assurer le maintien des ressources culturelles avec le minimum de détérioration;
- les reproductions et les reconstructions sont identifiées de façon à ne pas être confondues avec les originaux qu'elles remplacent;
- la valeur historique des ressources est pleinement prise en compte et intégrée dans les programmes de planification, de conservation, de mise en valeur et d'exploitation.

---

## 2.0 DÉSIGNATION ET CONTEXTE

### 2.1 Désignation

La désignation s'entend de la création officielle d'un lieu historique national. Elle a lieu lorsque le ministre fédéral responsable de la *Loi sur les lieux et monuments historiques* approuve une recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMH ou la Commission).

La Commission a commencé par examiner l'église de Gravelbourg au printemps de 1976. En se basant sur une description de deux paragraphes tirée d'un dépliant, elle a décidé qu'il ne s'agissait pas d'un bâtiment d'importance architecturale nationale.

En juillet 1995, la Commission a recommandé que les établissements religieux de Gravelbourg, notamment la cathédrale, l'ancien évêché et l'ancien couvent transformé en école soient reconnus pour leur importance historique nationale et architecturale. Elle a recommandé qu'une plaque soit installée pour « reconnaître l'ensemble de ces trois bâtiments comme lieu historique national et pour souligner le rôle important joué par l'Église catholique en matière de colonisation, plutôt que ne reconnaître que l'architecture des bâtiments ». L'inscription de la plaque a été approuvée en 1998, et la cérémonie de dévoilement a eu lieu à Gravelbourg en août 2000. (Voir le procès-verbal et l'inscription de la plaque à l'annexe 6.1.)

### 2.2 Objectifs de commémoration

#### 2.2.1 Définition

Les objectifs de commémoration expriment les motifs justifiant la désignation à titre de lieu historique national, tels que déterminés dans les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada approuvées par le Ministre. L'Énoncé d'intégrité commémorative renferme un *énoncé des objectifs de commémoration* qui répond à la question « Quand et pourquoi le lieu a-t-il été désigné lieu historique national par le ministre responsable de la *Loi sur les lieux et monuments historiques*? »

#### 2.2.2 Énoncé des objectifs de commémoration pour le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg

Les établissements religieux de Gravelbourg ont été désignés comme lieu historique national en 1995. Les motifs de leur désignation, d'après le procès-verbal de la CLMHC (1995), sont les suivants :

- ils symbolisent le rôle de l'Église catholique dans la colonisation francophone de l'Ouest canadien à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle;
- ils sont liés de près au travail de Louis-Joseph-Pierre Gravel (prêtre);
- l'ensemble d'immeubles, le travail de Joseph-Ernest Fortin, architecte établi en Saskatchewan, est jugé être de qualité architecturale supérieure tant par le style que par

---

le niveau de détail, en comparaison des structures érigées dans d'autres colonies catholiques françaises des Prairies.

## **2.3 Lieu désigné**

### **2.3.1 Définition**

L'expression « lieu désigné » s'applique au lieu désigné par le ministre responsable de la *Loi sur les lieux et monuments historiques* suivant la recommandation de la Commission. Les renseignements sur les composantes du lieu désigné d'un lieu historique donné sont tirés des procès-verbaux de la Commission.

### **2.3.2 Description du lieu désigné**

Le lieu désigné pour le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg comprend la co-cathédrale, l'ancien évêché et l'ancienne école-couvent des Soeurs Jésus-Marie, dans les limites établies par la superficie au sol de chacun des immeubles, telle qu'elle l'était au moment de la désignation en 1995. (Voir le plan du lieu désigné à l'annexe 6.2.)

## **2.4 Contexte historique et géographique**

### **2.4.1 Contexte historique**

Les établissements religieux de Gravelbourg, voire la ville elle-même, existent grâce aux politiques, aux objectifs et aux initiatives de l'Église catholique lors de la colonisation de l'Ouest à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1890, le clergé catholique espérait établir une série de paroisses franco-catholiques allant du Manitoba aux montagnes Rocheuses de manière à bâtir de solides assises catholiques francophones dans l'Ouest canadien. Dans ce but, le missionnaire-colonisateur francophone, Louis-Pierre Gravel, homme hautement compétent de grande influence, travailla sans relâche, s'étant plus tard vu attribuer le mérite d'avoir attiré des milliers de pionniers dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan. En y attirant des colons principalement du Québec et des rapatriés de la Nouvelle-Angleterre, il réussit à fonder la ville de Gravelbourg en 1906.

À de nombreux égards, Gravelbourg était une ville typique des Prairies avec sa rue principale aux façades propres aux villes champignons de l'époque, une gare ferroviaire, des silos à grain et des maisons de brique et de bois. Sa proximité à une voie d'embranchement ferroviaire et l'appui de l'administration fédérale (grâce à l'influence de l'abbé Gravel sur le Premier ministre Wilfrid Laurier) contribuèrent grandement à la croissance rapide de la ville au cours de ses dix premières années d'existence. La première église et le premier presbytère étaient des bâtiments temporaires construits en bois, lesquels rempliraient leur rôle pendant que l'abbé Gravel se concentrait sur sa vision d'établir un système complet d'enseignement catholique de langue française. L'échelle monumentale des établissements religieux construits entre 1918 et 1922, et leur style, reflètent la vision que l'on entretenait pour la collectivité, notamment celle de

---

---

devenir le siège d'un diocèse ou d'un co-diocèse.

Sous la direction de l'abbé Gravel et du curé de la paroisse Charles Maillard, une école-couvent fut construite à Gravelbourg (1917-1918), ainsi qu'un collège (1918), une grande église d'architecture romane (1918-1919), un monastère (1926), deux importantes annexes à l'école-couvent (1926) et un hôpital (1928). Bien qu'ils n'aient pas été disposés selon des principes de conception formels, l'imposante co-cathédrale et l'impressionnant évêché furent érigés côte à côte, dominant l'entrée de la rue principale. L'école-couvent se trouve tout près, à l'ouest de ces bâtiments, le long de la 1<sup>re</sup> Avenue.

La construction de l'école-couvent prit fin en 1918, et les Sœurs Jésus-Marie, recrutées par l'abbé Gravel en 1915 pour remplacer les enseignants laïcs, en assurèrent la gestion. Le bâtiment de quatre étages conçu par l'architecte Joseph-Ernest Fortin accueillait, à l'origine, plus de 170 élèves et au-delà de 80 pensionnaires. En 1927, la construction de deux importantes annexes permit d'accroître la capacité du bâtiment, qui serait alors connu comme le *Collège Thévenet*, à presque 400 élèves. Il s'agit de l'une des écoles-couvents les plus imposantes et les plus ambitieuses sur le plan architectural jamais construites dans un village catholique francophone des Prairies. En 1970, les Sœurs vendirent l'école au conseil scolaire de la région, laquelle devint un centre éducatif polyvalent qui abrite aujourd'hui l'école élémentaire de Gravelbourg, une prématernelle, la bibliothèque régionale Chinook et le collège communautaire Cypress Hills. L'intérieur et l'extérieur du bâtiment subirent certaines modifications au fil des années.

C'est le curé de la paroisse, Charles Maillard, qui proposa la construction d'une grande église à l'entrée de la rue principale. Après que l'on ait retenu les services de l'architecte J.-E. Fortin, la construction fut amorcée en 1918. Coûtant plus de 96 000 \$ et accueillant plus de 1 500 personnes, la nouvelle église dédiée à sainte Philomène ouvra ses portes en 1919. Plus grande que la cathédrale Holy Rosary du centre diocésain de Regina, ses clochers jumeaux surplombaient la vaste prairie où, il y a à peine douze ans, la première messe de la région fut célébrée sous une tente. De 1921 à 1931, l'abbé Maillard, qui était également artiste, décora le somptueux intérieur de l'église. Lorsque le diocèse catholique de Gravelbourg fut établi en 1930, l'église obtint le statut de cathédrale. En 1965, l'église fut renommée Notre-Dame de l'Assomption, après que le nom de sainte Philomène fut supprimé du calendrier liturgique. À la suite de la fusion entre le diocèse de Gravelbourg et celui de Regina en 1998, la cathédrale devint la co-cathédrale de l'archidiocèse de Regina. Au fil des ans, certaines modifications furent apportées au bâtiment, notamment dans le sanctuaire, qui fut modifié après le Concile du Vatican II; les vitres peintes furent remplacées par des vitraux; on retira un certain nombre de bancs d'église; le perron avant en bois fut remplacé par un perron en béton. Aujourd'hui comme avant, l'église est au service de ses paroissiens.

Le presbytère fut érigé en 1918 tout près de l'église en construction. Selon les plans tracés par l'architecte Fortin, l'église fut construite selon le style néo-classique très répandu en Amérique du Nord au début du 20<sup>e</sup> siècle. Son élégance discrète, sa symétrie et ses proportions mathématiques confèrent à cette imposante résidence un raffinement sans pareil que l'on ne

---

---

trouve généralement pas dans les presbytères des autres petites collectivités catholiques francophones de l'Ouest. En 1930, il devint l'évêché et pouvait héberger jusqu'à onze prêtres à la fois. Avec la construction du nouveau presbytère en 1970, l'évêché devint un logement individuel réservé à l'évêque. En 1998, avec la fusion des diocèses, le dernier évêque de Gravelbourg déménagea, puis le bâtiment fut vendu à un particulier en 2003. Au fil des années, un garage et un atelier furent construits à l'arrière du bâtiment, les fenêtres furent remplacées, certaines pièces furent réaménagées, la cuisine fut rénovée, le revêtement de sol fut remplacé, et un solarium fut construit au rez-de-chaussée.

## 2.4.2 Contexte géographique

Lorsque M<sup>gr</sup> Langevin retint les services de l'abbé Gravel pour établir un peuplement francophone, il précisa que ce dernier devait être situé dans le Sud de la Saskatchewan. M<sup>gr</sup> Langevin envisageait non seulement une paroisse francophone dans cette région, mais toute une série de paroisses formant une chaîne invisible allant de Saint-Boniface jusqu'aux montagnes Rocheuses, en passant par le Sud de la Saskatchewan. Avec cette mission en tête, l'abbé Gravel se rendit à Moose Jaw, qui comptait déjà un bureau d'enregistrement des titres de biens-fonds. Ayant un pied à terre dans cette ville, il parcourut les districts du Sud-Ouest de la province à la recherche des meilleures terres possibles. Il arrêta son choix sur un district situé à environ 145 kilomètres, traversé d'une vallée et de la rivière La Vieille. Aujourd'hui, on y trouve la ville de Gravelbourg, au milieu de la plaine qui s'étend à perte de vue.

Grâce aux efforts considérables de l'abbé Gravel, le petit peuplement se développa rapidement : on y construisit tout d'abord un bureau de poste en 1907, puis une chapelle; un district scolaire et une municipalité furent ensuite établis; puis, on assista à l'arrivée du Canadien National en 1913. À mesure que la croissance du village s'accroissait, la construction d'imposants établissements religieux fut planifiée avec soin. En proposant que l'église soit construite à un nouvel emplacement, à l'entrée de la rue principale, l'abbé Maillard soulignait toute l'importance qu'il accordait à ce projet. Les résidents acceptèrent d'emblée ce nouvel emplacement, et tous les voyageurs qui descendaient du train pouvaient voir l'église de deux étages et les clochers jumeaux qui dominaient la ville. Le presbytère était situé à proximité de l'église et la nouvelle école-couvent se trouvait juste un peu plus loin, du même côté de la rue, en ligne avec les autres établissements religieux importants de la ville. (Voir les cartes de Gravelbourg et de la Saskatchewan à l'annexe 6.3.)

---

## 3.0 RESSOURCES DIRECTEMENT LIÉES AUX MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL

Cette section renferme des détails sur les ressources - le tout et ses parties - qui sont directement liées aux motifs justifiant la désignation.

### **3.1 Lieu désigné**

#### **3.1.1 Description**

Le lieu désigné est délimité par la superficie au sol de trois bâtiments, la co-cathédrale, l'ancien évêché et l'ancienne école-couvent tels qu'ils existaient au moment de la désignation en 1995. Chaque bâtiment a été conçu par l'architecte Joseph-Ernest Fortin, et construit entre 1917 et 1919.

La co-cathédrale est une structure monumentale qui mesure environ 61 mètres (200 pi) de longueur et 25 mètres (85 pi) de largeur au transept. Construite dans un style combinant l'architecture romane à celle de la Renaissance italienne, l'église reflète la tradition de grandeur, de monumentalité et de symétrie propre au style « Beaux-arts ». Les clochers jumeaux de la co-cathédrale s'élèvent à 53 mètres (175 pi) du sol et flanquent la façade. À l'origine, la plupart des vitres avaient été peintes pour simuler du vitrail et elles ont depuis été remplacées par de véritables vitraux. Deux vitraux originaux arborant des fleurs de lys se trouvent encore aujourd'hui près des autels latéraux.

L'intérieur de la co-cathédrale est richement décoré de peintures et de murales religieuses réalisées entre 1921 et 1931. Elles ont été conçues et exécutées sur les lieux dans un style réaliste par le curé de la paroisse, Charles Maillard. Les peintures dans le sanctuaire représentent les dogmes de l'Église catholique, tandis que celles qui couvrent la nef symbolisent l'enseignement religieux. Du sol au plafond, les peintures illustrent en détail quatre niveaux de l'existence : les péchés capitaux (plus près du sol), le Chemin de la Croix, le martyr de sainte Philomène et le ciel (au plafond). Des paroissiens ont posé pour ces peintures.

Les cinq cloches de la co-cathédrale, toutes baptisées selon la tradition, constituent des objets très importants pour ce lieu historique. En 1929, l'abbé Maillard a acheté quatre des cloches de la célèbre fonderie française Paccard en Haute Savoie; trois d'entre elles ont été installées dans le clocher ouest et la quatrième dans le clocher est. La cinquième cloche, la première de la paroisse de Gravelbourg, se trouve dans le clocher est. Connue sous le nom de sainte Philomène, cette cloche, qui date de 1912, a été fabriquée à Mans, en France, à la Maison Bollée (qui a fermé ses portes à la fin de la Première Guerre mondiale).

Le bâtiment a subi certains changements, en particulier le sanctuaire, qui a été modifié après le Concile du Vatican II; les vitres peintes furent remplacés par des vitraux; on retira un certain

---

nombre de bancs d'église; le perron avant en bois original fut remplacé par un perron en béton.

Bon nombre des dispositifs d'éclairage de l'époque ont été conservés, reflétant ainsi les motifs justifiant la désignation à titre de lieu historique national. On se doit de souligner le lustre de l'ancien évêché et les luminaires de la pièce qui fut autrefois la chapelle de l'ancienne école-couvent

Cette dernière est l'une des écoles-couvents les plus grandes et les plus architecturalement ambitieuses jamais construite dans un peuplement catholique francophone des Prairies. Le toit en mansarde témoigne de l'architecture traditionnelle préférée par l'Église catholique pour de tels bâtiments, laquelle est caractérisée par son imposante symétrie et son équilibre des masses, et par son ornementation religieuse. La partie centrale de quatre étages a été terminée en 1918, puis agrandie en 1927 par la construction de deux annexes de trois étages, dont l'une à l'extrémité nord du bâtiment et l'autre à l'extrémité sud. C'était une école primaire publique pour garçons et filles, ainsi qu'un pensionnat pour filles seulement. Les Sœurs Jésus-Marie ont assuré la gestion de l'école de ses débuts jusqu'en 1970, lorsque le bâtiment a été vendu au conseil scolaire de la région. Aujourd'hui, il abrite l'école primaire de Gravelbourg, une prématernelle, le collège communautaire et la bibliothèque régionale. Le bâtiment a subi certaines modifications à l'intérieur et à l'extérieur au fil des années.

Construit en 1918, l'ancien évêché avait tout d'abord une vocation de presbytère. Bien que son architecture ne soit pas aussi ornée que celle des deux autres bâtiments, il demeure exceptionnellement raffiné pour un presbytère construit à cette époque dans les Prairies. Le bâtiment de deux étages et demi a été construit selon le style néoclassique. Il est caractérisé par une grande façade symétrique de deux étages dotée d'une véranda et d'un balcon de style classique en demi-cercle, et de deux fenêtres en saillie sur deux étages. Plus tard, un garage et un atelier ont été construits à l'arrière du bâtiment, et la plupart des fenêtres ont été remplacées. L'intérieur du bâtiment a aussi été modifié au fil des ans.

### 3.1.2 Valeurs historiques

La valeur historique est une valeur ou un ensemble de valeurs attribuées à une ressource, qui lui confèrent le statut de ressource culturelle. Ces valeurs peuvent être matérielles et/ou associatives.

Caractéristiques des trois bâtiments auxquelles une valeur est attribuée :

- l'expression concrète des efforts de l'Église catholique en vue de promouvoir la colonisation de l'Ouest par les Canadiens français et d'en assurer la réussite par le truchement d'établissements familiaux et d'un sentiment d'appartenance;
- le fait qu'ils sont interreliés et qu'ils représentent la cohésion et la présence unie de l'Église catholique à Gravelbourg, comme en témoignent la proximité des emplacements d'origine choisis pour les bâtiments, et l'emploi uniforme de briques provenant de la briqueterie Claybank pour les murs extérieurs;
- le sentiment d'autorité, de recherche stylistique et de stabilité qui en émane, caractérisé par

---

l'élégance et la taille imposante des bâtiments, l'équilibre des masses, la symétrie et le style architectural, ainsi que par l'utilisation de matériaux de haute qualité, tels que de la brique de Claybank, de la pierre de Tyndall, du bois de sapin et du chêne;

- la séparation intérieure des espaces publics et privés ;
- leur lien aux ambitions, à la vision et au travail de Louis-Joseph-Pierre Gravel, qui a été désigné un personnage d'importance historique nationale en raison de son travail de colonisation;
- leur importante contribution à la survie de la culture et de la langue française dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan.

La co-cathédrale est également appréciée pour :

- son emplacement à l'entrée de la rue principale, comme point de convergence pour l'ensemble du peuplement;
- la ligne de vue sans obstruction depuis la gare ferroviaire, offrant ainsi aux colons qui descendaient du train une vue imprenable sur l'établissement religieux qui domine l'horizon;
- sa forme originale, son plan d'ensemble, son apparence et les matériaux utilisés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- son succès comme bâtiment à vocation religieuse depuis ses débuts jusqu'à présent;
- son style d'architecture, qui combine l'architecture romane et à celle de la Renaissance italienne;
- l'héritage culturel catholique français reflété par les œuvres iconographiques décorant l'intérieur, illustrant les dogmes de l'Église catholique et l'enseignement religieux par le truchement de décorations et de motifs religieux, et de l'utilisation courante du latin et du français.

L'ancien évêché est également apprécié pour :

- son emplacement à proximité de la co-cathédrale, qui témoigne de son but premier et de sa vocation au fil des décennies, ainsi que du rôle respecté du clergé dans la collectivité;
- l'intégrité élevée de l'apparence extérieure de la partie originale de la résidence (avant la construction du garage);
- l'intégrité de l'aménagement intérieur d'origine des pièces du rez-de-chaussée donnant sur la rue;
- son architecture néoclassique et son raffinement stylistique caractérisés par l'élégance et la symétrie du bâtiment, la haute qualité des matériaux utilisés et les proportions mathématiques.

L'ancienne école-couvent est également appréciée pour :

- sa forme originale, son plan d'ensemble, son apparence et les matériaux utilisés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
  - sa vocation d'école depuis qu'elle a été construite;
  - le reflet concret de ses fonctions historiques en tant que couvent et école, lesquelles sont caractérisées par le clocher, le toit en mansarde et les lucarnes, l'immense et
-

---

impressionnante chapelle, l'auditorium, la lingerie au quatrième étage, les portes massives de bois qui séparent le parloir au deuxième étage, le monte-plat, les grandes portes du réfrigérateur et les salles de débarras au sous-sol, les salles de piano au quatrième étage, etc.

- le reflet concret de son rapport étroit avec l'Église par ses motifs religieux, et le grand vitrail en forme de cercle au-dessus de l'entrée principale.

## **3.2 Objets**

### **3.2.1 Description**

Certains objets historiques demeurent mais la plupart n'ont pas été répertoriés, et il reste encore bien des choses à découvrir à leur sujet. Au moment d'être identifiées puis inventoriées, ces ressources doivent être évaluées pour déterminer leur valeur historique, confirmer si elles sont des ressources culturelles, et aussi établir de quelle façon elles sont liées aux motifs justifiant la désignation à titre de lieu historique national. L'évaluation doit être fondée sur l'information la plus actuelle et la plus complète.<sup>1</sup>

Les ressources culturelles identifiées jusqu'à présent comprennent des meubles et des œuvres d'art. Parmi les meubles, il y a toute une gamme d'articles, notamment une chaise italienne très travaillée du XVII<sup>e</sup> siècle, laquelle est encore utilisée comme trône épiscopal dans la co-cathédrale, un ensemble luxueux de salle à manger de l'ancien évêché, de sobres pupitres en bois de conception régionale, et des placards autonomes en bois vernis de l'ancienne école-couvent.

Les œuvres d'art comprennent des artefacts religieux dont l'origine remonte avant 1931 (certaines sont actuellement entreposées dans le musée de la co-cathédrale), et des statues religieuses se trouvant dans la co-cathédrale et l'ancien couvent-école. Les fonts baptismaux de la co-cathédrale sont ceux d'origine et ont conservé le même aspect. Leur vocation initiale est encore la même aujourd'hui.

---

<sup>1</sup> Même si la collection de peintures de l'abbé Gravel (reproductions des maîtres de la Renaissance) est entreposée dans l'ancienne école-couvent, elle appartient aux Sœurs Jésus-Marie et pour cette raison, elle ne fait pas partie de la portée et de l'intention du présent document.

---

### 3.2.2 Valeurs historiques

Ces objets et ces collections sont appréciés pour les raisons suivantes :

- leurs liens avec les établissements religieux et le catholicisme;
- ils représentent les efforts déployés par l'Église catholique pour faire de Gravelbourg un peuplement permanent, car ils offraient aux colons des éléments et un entourage qui leur étaient familiers.

### 3.3 Objectifs

Les ressources (lieu historique désigné, bâtiments individuels et objets) ne sont pas endommagées ou menacées lorsque :

- les ressources et les valeurs qui s'y rattachent sont respectées.
- les décisions de gestion reposent sur de l'information sûre et adéquate, et sont prises en tenant compte des principes et de la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*;
- les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par suite de processus naturels, par exemple l'érosion et la détérioration, à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu;
- les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par la présence des humains à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu.
- la valeur historique des ressources est communiquée aux visiteurs et aux intervenants.

## **4.0 COMMUNICATION EFFICACE DES MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL**

La protection n'est qu'un volet de l'intégrité commémorative. Comme l'indique la *Politique sur les lieux historiques nationaux* (p. 78), « la protection et la mise en valeur sont des éléments fondamentaux de la commémoration puisque, sans protection, il ne peut y avoir de lieux historiques dont le public puisse profiter et que, sans mise en valeur, il est virtuellement impossible d'expliquer au public où et comment s'inscrit le lieu dans l'histoire du Canada ».

### **4.1 Motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national**

#### **4.1.1 Définition**

Les motifs qui justifient la désignation expliquent, sous forme de messages, pourquoi le lieu a

---

---

été désigné lieu historique national.

#### **4.1.2 Motifs qui justifient la désignation**

- Le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg symbolise les efforts de colonisation francophone déployés par l'Église catholique dans l'Ouest canadien vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle.
- Le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg est étroitement associé au travail de l'abbé Louis-Joseph-Pierre Gravel.
- Les établissements religieux de Gravelbourg, l'œuvre de Joseph-Ernest Fortin, architecte de la Saskatchewan, sont considérés être de qualité architecturale supérieure, tant sur le plan du style que du détail, en comparaison des établissements construits dans d'autres peuplements catholiques français des Prairies.

### **4.2 Messages contextuels**

#### **4.2.1 Définition**

Il s'agit de messages essentiels à la compréhension des motifs qui justifient la désignation du lieu. Les messages contextuels permettent de comprendre les motifs qui justifient la désignation d'un lieu, mais ils ne sont pas des motifs d'importance nationale. Les messages contextuels paraissent à côté des puces et sont regroupés selon la raison de la désignation établie.

#### **4.2.2 Messages contextuels**

- Les Établissements-Religieux-de-Gravelbourg constituent un seul lieu historique national, notamment un endroit désigné par le gouvernement du Canada comme ayant une grande valeur pour tous les Canadiens en raison de son importance historique nationale.

*[1<sup>re</sup> raison : Le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg symbolise les efforts en faveur de la colonisation francophone déployés par l'Église catholique dans l'Ouest canadien vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle.]*

- Au Québec, vers la fin des années 1800, l'Église catholique s'inquiétait de l'exode de ses paroissiens vers les usines de l'Est des États-Unis, et de l'arrivée des immigrants protestants anglais dans l'Ouest canadien. La colonisation dirigée était perçue comme étant une façon d'assurer la survie des Canadiens français, ainsi que de leur culture et de leur foi.
- L'Église catholique a commencé à diriger la colonisation vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Cette période coïncide avec la colonisation à grande échelle de l'Ouest canadien et était une occasion pour de nombreux groupes religieux et culturels, outre le gouvernement fédéral, d'influer sur le développement de l'Ouest canadien, et particulièrement sur le

---

visage et le caractère de cette région.

- L'Église catholique a institué un plan selon lequel un missionnaire-colonisateur de chacun des diocèses de l'Ouest canadien devait rapatrier des Américains francophones et recruter des pionniers, puis les installer dans des paroisses francophones. Les colons ont été recrutés du Québec, des États-Unis et de l'Europe. Grâce aux efforts considérables déployés, des peuplements catholiques français ont vu le jour à travers les Prairies.
- L'existence et le caractère des établissements religieux de Gravelbourg incarnent les efforts de colonisation de l'Église, notamment par l'échelle monumentale des établissements religieux, l'équilibre des masses, leur architecture sophistiquée et le fait qu'ils reflètent des institutions, de la liturgie, ainsi que des symboles et des styles catholiques bien connus.

*[Deuxième raison : Le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg est lié de près au travail de l'abbé Louis-Joseph-Pierre Gravel.]*

- Louis-Pierre Gravel, originaire du Québec, a été ordonné prêtre et a travaillé dans les paroisses de la ville de New York avant d'être appelé à fonder une paroisse canadienne-française dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan en 1906. Le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier a aussi désigné l'abbé Gravel missionnaire-colonisateur et lui a confié la responsabilité de recruter des colons catholiques français pour qu'ils viennent s'installer dans la région. Il a travaillé à ce titre à partir de Moose Jaw jusqu'en 1911, après quoi, il a habité à Gravelbourg et géré le développement de la ville. C'est grâce à sa vision et à sa direction que Gravelbourg est devenu un centre régional catholique francophone pour l'éducation et la culture ainsi qu'un lieu de culte de premier plan.
  - L'abbé Gravel était un des missionnaires-colonisateurs qui a connu le plus de succès. Il a su attirer plus de 10 000 personnes dans le Centre-Sud de la Saskatchewan. Il a inspiré l'établissement des fondations institutionnelles à partir desquelles la culture et les traditions francophones ont rayonné. L'abbé Gravel a été désigné comme personnage d'importance historique nationale pour ces efforts.
  - En 1915, l'abbé Gravel a convaincu les Sœurs Jésus-Marie de venir s'installer à Gravelbourg. Elles faisaient partie d'un ordre religieux fondé en France et dont la maison mère se trouvait au Québec. L'ordre se consacrait à l'éducation des jeunes. À Gravelbourg, les religieuses ont remplacé les enseignants laïques et établi une école-couvent avec un pensionnat pour filles. Elles administraient également une école primaire publique pour garçons et filles. Sous leur direction, l'école-couvent a été construite en 1917-1918, puis agrandie en 1927.
  - Le prêtre-artiste Charles Maillard est né en France. Il est arrivé à Gravelbourg en 1917 et a dirigé la planification, la construction, l'aménagement et la décoration artistique de
-

---

la nouvelle église. Il a été curé de paroisse dans l'Ouest canadien pendant plus de 30 ans, et il était aussi la force derrière la construction du presbytère de brique. Les bâtiments ont été construits en 1918-1919, selon sa vision et son vœux de voir Gravelbourg devenir un jour le siège du diocèse ou du co-diocèse. L'abbé Maillard a été nommé prélat de l'Église en reconnaissance de son travail, et il s'est vu conférer le titre de monseigneur.

*[Troisième raison : Les établissements religieux de Gravelbourg, le fruit du travail de Joseph-Ernest Fortin, architecte basé en Saskatchewan, sont considérés être de qualité architecturale supérieure, tant par le style que par le niveau de détail, en comparaison des autres bâtiments construits dans les peuplements catholiques francophones des Prairies.]*

- Joseph-Ernest Fortin (de 1875 à 1945) était un architecte de Montréal. Il s'est rendu en Saskatchewan pour diriger les travaux de conception du palais législatif. Il a ensuite passé presque 10 ans en Saskatchewan à concevoir la majeure partie des établissements principaux de l'Église catholique de la province, y compris quatre de ses plus grandes églises.
- Dans l'ensemble, les établissements religieux de Gravelbourg sont considérés être de qualité et de style architectural supérieures en raison de leur échelle monumentale, des matériaux de construction de haute qualité utilisés, du superbe travail des ouvriers, de leur allure grandiose et de la symétrie, de leur décor raffiné et très orné, et de leur grande visibilité. L'attention accordée à la conception architecturale de qualité supérieure, au travail des ouvriers, aux choix des matériaux et de l'emplacement reflète la détermination de l'Église catholique française de faire valoir sa présence dans l'Ouest canadien.
- La co-cathédrale, complétée en 1919, est un superbe exemple d'architecture romane et de Renaissance italienne, comme en témoignent sa symétrie et sa conception architecturale classique. Elle est également remarquable pour son décor intérieur d'œuvres iconographiques illustrant l'enseignement religieux de l'Église catholique, et son emplacement comme point convergent.
- Le style néoclassique de l'ancien évêché s'harmonise bien avec celui de la co-cathédrale; la conception et la construction de qualité supérieure du bâtiment soulignent l'importance du clergé dans cette communauté. Construit en 1918, l'ancien évêché possède un degré élevé d'intégrité en ce qui concerne son apparence extérieure et l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment ont conservé leur aspect premier.
- La conception architecturale de l'ancienne école-couvent (construite en 1917-1918) s'harmonise bien avec celle de la co-cathédrale et de l'ancien évêché de par sa symétrie et son élévation classique. Le remarquable toit en mansarde associe cet immeuble à la longue histoire de la conception des établissements catholiques français.

- Dans d'autres peuplements catholiques français des Prairies, les écoles-couvents étaient plus souvent des bâtiments à ossature de bois; les presbytères ressemblaient plutôt à de grandes maisons de ferme de bois et les églises, souvent construites de bois et au décor modeste, étaient petites et avaient presque toujours un seul clocher central.

### **4.3 Objectifs**

Les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public lorsque :

- dans l'ensemble, la mise en valeur du patrimoine fait comprendre les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national;
- les visiteurs et les personnes responsables du lieu comprennent les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national;
- les décisions de gestion sont fondées sur des renseignements pertinents et fiables et sont prises en tenant compte des principes et de la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

---

## 5.0 RESSOURCES, VALEURS ET MESSAGES NON LIÉS AUX MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL

Certaines des ressources et valeurs d'un lieu et certains des messages qui leur sont pertinents ne sont pas liés aux motifs qui justifient la désignation. Cette section renferme de l'information sur ces ressources, valeurs et messages. Les ressources qui ont une valeur historique en raison de leurs qualités historiques, esthétiques ou environnementales peuvent faire partie de cette catégorie. On tient compte également des facteurs tels que les liens avec une région ou une collectivité, ou les désignations provinciales, territoriales ou municipales.

En appliquant le premier élément de l'intégrité commémorative, on accorde manifestement de l'importance aux ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national et aux valeurs qui leur sont associées. Cependant, la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* s'applique à toutes les ressources culturelles ainsi qu'aux principales caractéristiques de l'écosystème.

L'énoncé d'intégrité commémorative est rédigé afin d'aider aux gestionnaires ou propriétaires à gérer toutes les ressources dont ils ont la responsabilité. L'ensemble de la gestion d'un lieu historique national est mis en péril et l'intégrité commémorative est menacée lorsque les ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation ne sont pas gérées en tenant compte des principes de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

### **5.1 Ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national**

#### **5.1.1 Objets**

##### 5.1.1.1 Description

De nombreux objets associés avec ces bâtiments font partie d'une période qui précède ou qui suit celle visée par les raisons de la désignation à titre de lieu historique national. Ces objets, tout comme ceux de la première section, n'ont pas été inventoriés. Au moment de les dénombrer, ils doivent être évalués en tenant compte des raisons qui justifient la désignation à titre de lieu historique national, telles qu'elles figurent dans le présent Énoncé d'intégrité commémorative. S'ils sont jugés être des ressources culturelles, la liste des objets doit être annexée au présent document.

Certains objets et certaines collections ont déjà été identifiés comme ressources culturelles. Ils comprennent une collection d'artefacts religieux en provenance d'autres parties du diocèse. Ils sont entreposés dans un petit musée qui se trouve à l'intérieur de la co-cathédrale et appartiennent à la paroisse.

### 5.1.1.2 Valeurs historiques

Ces objets et ces collections sont appréciés pour les raisons suivantes :

- ils représentent les humbles débuts de la ville de Gravelbourg, comme le reflète le premier autel de la chapelle de l'église où l'abbé Magnan célébrait la messe;
- ils symbolisent l'apogée de la présence religieuse de Gravelbourg en tant que siège du diocèse;
- ils témoignent de l'historique religieux du diocèse de la région.

### **5.2 Valeurs non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national**

Ces bâtiments, qui constituent le lieu historique national, ont une valeur historique qui dépasse celle énoncée à la partie 3.1.2. Les valeurs patrimoniales qui suivent ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national. Toutefois elles sont importantes au lieu, à la collectivité et à la région.

Les trois bâtiments sont appréciés pour les raisons suivantes :

- ils symbolisent la volonté de l'Église catholique de renforcer la société catholique française en Saskatchewan en construisant des établissements religieux au cours d'une période cruciale de l'histoire de la province où les droits de la minorité francophone étaient menacés et refusés.

La co-cathédrale est aussi appréciée pour les raisons suivantes :

- ses peintures intérieures constituent un compte rendu historique unique, car de nombreux résidents de la région ont servi de modèles;
- son rôle en tant que siège du diocèse de Gravelbourg de 1930 à 1998;
- elle est le principal endroit d'intérêt touristique de la ville.

L'ancien évêché est apprécié pour :

- son lien étroit au diocèse de Gravelbourg en raison de son rôle comme résidence de l'évêque, de 1930 à 1998.

L'ancienne école-couvent est aussi appréciée pour les raisons suivantes :

- elle symbolise l'apogée de la prospérité de la ville, car les importants ajouts au bâtiment correspondent aux besoins réels de la région et au fait qu'en 1928, la municipalité rurale de Gravelbourg était la plus peuplée en Saskatchewan;
- elle incarne l'importante contribution des Sœurs Jésus-Marie à l'éducation francophone (les programmes d'études et de musique, et les arts en général) à Gravelbourg et dans le Sud de la Saskatchewan.

### **5.3 Objectifs concernant les ressources et les valeurs**

Les ressources (lieu désigné, bâtiments individuels et objets) ne sont pas endommagées ou menacées lorsque :

- les ressources et les valeurs qui s'y rattachent sont respectées;
- les décisions de gestion reposent sur de l'information sûre et adéquate et sont prises en tenant compte des principes et de la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*;
- les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par suite de processus naturels, par exemple l'érosion et la détérioration, à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu;
- les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par la présence des humains à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu;
- les valeurs historiques des ressources sont communiquées aux visiteurs et aux intervenants.

### **5.4 Messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national**

- Les Établissements-Religieux-de-Gravelbourg sont un lieu historique national du Canada, qui fait partie du réseau de lieux patrimoniaux nationaux et internationaux. Ce patrimoine culturel et naturel est légué aux citoyens canadiens et constitue un élément précieux de notre identité canadienne.
  - Le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg est lié géographiquement à ceux de la briqueterie de Claybank et du palais de justice de Moose Jaw.
  - Le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg est thématiquement lié aux modèles de peuplement des Prairies, lesquels représentent des événements d'importance historique nationale commémorés en Saskatchewan et au Manitoba, ainsi que d'autres lieux historiques nationaux liés à la colonisation. De façon plus précise, l'importance des brise-vent des Prairies est soulignée par le lieu historique national du Homestead-Motherwell, et le modèle de lots riverains métis est commémoré au lieu historique national de Batoche.
  - Le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg est aussi thématiquement lié au lieu historique national du Couvent-des-sœurs-Grises près de Cartier, au Manitoba.
-

- Le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg est lié à la désignation de personnages d'importance historique nationale, tels que Louis-Pierre Gravel (plaque et statue érigées à Gravelbourg, en Saskatchewan), Alexandre-Antonin Taché (plaque érigée à Rivière-du-Loup, au Québec), Albert Lacombe, O.M.I. (plaque érigée à Brosseau, en Alberta), Jean-Louis Légaré (plaque érigée dans le village avoisinant de Willow Bunch, en Saskatchewan), et Sir Clifford Sifton (plaque érigée à Brandon, au Manitoba).
- Chacun des trois bâtiments qui constituent ce lieu historique national ont été désignés comme faisant partie du patrimoine municipal au titre de la *Heritage Property Act* de la Saskatchewan. L'évêché a été désigné en mars 1984, le couvent des Sœurs Jésus-Marie en mai 1986, et la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, en mars 1987.
- Ce lieu historique national symbolise la vision élargie de l'abbé Gravel en ce qui concerne le développement de la région. C'est pourquoi il a recruté non seulement les Sœurs Jésus-Marie mais aussi les Sœurs Grises, les Pères Oblats et les Sœurs Oblates, et la communauté des Sœurs du Précieux-Sang, à Gravelbourg.
- Les importantes institutions religieuses et éducatives de Gravelbourg, dont les établissements religieux font partie intégrante, ont aidé ce village rural à se transformer en un centre régional entre 1906 et 1928.
- L'abbé Gravel a contribué encore davantage au développement de la ville en convainquant ses frères et sœurs de déménager à Gravelbourg. Les membres de sa famille sont devenus des leaders de la collectivité et ont occupé des postes importants à titre d'avocat, de médecin et de pharmacien.
- Le lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg commémore la foi, l'esprit d'entrepreneuriat et la persévérance dont ont fait preuve les résidents francophones du diocèse de Gravelbourg entre 1930 et 1998.
- Ces bâtiments font partie d'un ensemble d'établissements religieux plus vaste - une mosaïque de structures et de paysages culturels qui représentent un important chapitre de l'histoire du Canada, de la Saskatchewan et de Gravelbourg.

### **5.5 Objectifs concernant les messages**

Les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont communiqués efficacement au public quand :

- la mise en valeur du patrimoine permet de transmettre une partie des messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national;
- les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique

national et leur mise en valeur ne surpassent pas la mise en valeur et la compréhension de l'importance historique nationale du lieu, ou n'y portent pas atteinte;

- les visiteurs comprennent les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national;
- les décisions de gestion sont fondées sur des renseignements pertinents et fiables et sont prises en tenant compte des principes et de la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

## **6.0 ANNEXES**

### **6.1 Procès-verbaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et textes des plaques**

#### **Du 27 au 30 mai 1958**

L'arrivée des « planteurs » de la Nouvelle-Angleterre (1760) (suite)

Il a ensuite été proposé que les « planteurs » de la Nouvelle-Angleterre, la migration de Selkirk, la migration de Gravelbourg, etc. fassent l'objet d'une étude de la Commission. On estime que dans pareil cas, la Commission ne traiterait pas d'un cas de colonisation, mais d'une vague de migration.

M. Bailey propose la mise sur pied d'un comité sur les migrations historiques.

---

#### **Les 15 et 16 juin 1976**

Cathédrale Notre-Dame, à Gravelbourg, en Saskatchewan.

La Commission est d'avis que :

la cathédrale Notre-Dame de Gravelbourg, en Saskatchewan, n'est pas d'importance architecturale nationale.

Cathédrale Notre-Dame, à Gravelbourg, en Saskatchewan

---

#### **Les 6 et 7 juillet 1995**

Les établissements religieux de Gravelbourg, à Gravelbourg, en Saskatchewan

La Commission discute assez longuement du cas des établissements religieux de Gravelbourg, ce qui l'amène à émettre l'avis suivant :

Les établissements religieux de Gravelbourg, c'est-à-dire la cathédrale, l'évêché et l'école-couvent, revêtent un intérêt national sur le plan tant historique qu'architectural, et méritent qu'une plaque leur soit consacrée, sur laquelle on insistera davantage sur l'importance historique de l'ensemble plutôt que sur l'architecture comme telle, en soulignant les efforts de colonisation de l'Église catholique.

La Commission souhaite que les établissements religieux de Gravelbourg soient reconnus comme un lieu historique national, parce qu'ils symbolisent le rôle de l'Église catholique dans la

---

---

colonisation de l'Ouest canadien par des francophones vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle, et qu'ils sont intimement liés à l'œuvre de l'abbé Louis-Joseph Pierre Gravel. En outre, on considère que cet ensemble de bâtiments, conçu par l'architecte fransaskois Joseph-Ernest Fortin, se distingue par son architecture de qualité supérieure, tant par le style que par le niveau de détail, à celle des établissements religieux construits dans les autres peuplements catholiques français à travers les Prairies.

---

### **Les 15 et 16 décembre 1998**

#### **ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX DE GRAVELBOURG**

Ces imposants établissements témoignent avec éloquence des efforts de colonisation canadienne française de l'Église catholique dans l'Ouest à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle. La cathédrale, l'évêché et l'ancienne école-couvent sont étroitement associés à l'abbé Louis-Pierre Gravel, un des plus importants missionnaires-colonisateurs. L'architecte Joseph-Ernest Fortin a dessiné les plans de ces établissements religieux, qui se démarquent par leur taille et leur architecture raffinée.

(Approuvé par le conseil le 16 décembre 1998)

---

### **Les 16 et 17 juin 2000**

M. Saunders a souligné l'excellente évaluation de génie structural effectuée par le Programme pour la conservation du patrimoine de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. On prévoit inaugurer bientôt la plaque consacrée aux établissements religieux de Gravelbourg. Comme les Fransaskois seront les plus nombreux à cette cérémonie, il serait souhaitable, selon M. Saunders, que soit M. Monet, soit M. André Lalonde, ancien membre de la Commission, représente la Commission à cette occasion. Les membres sont d'accord avec cette proposition.

---

### **Du 9 au 11 décembre 2000**

E. Rapport sur les cérémonies d'inauguration de plaques (avril à novembre 2000)

Saskatchewan

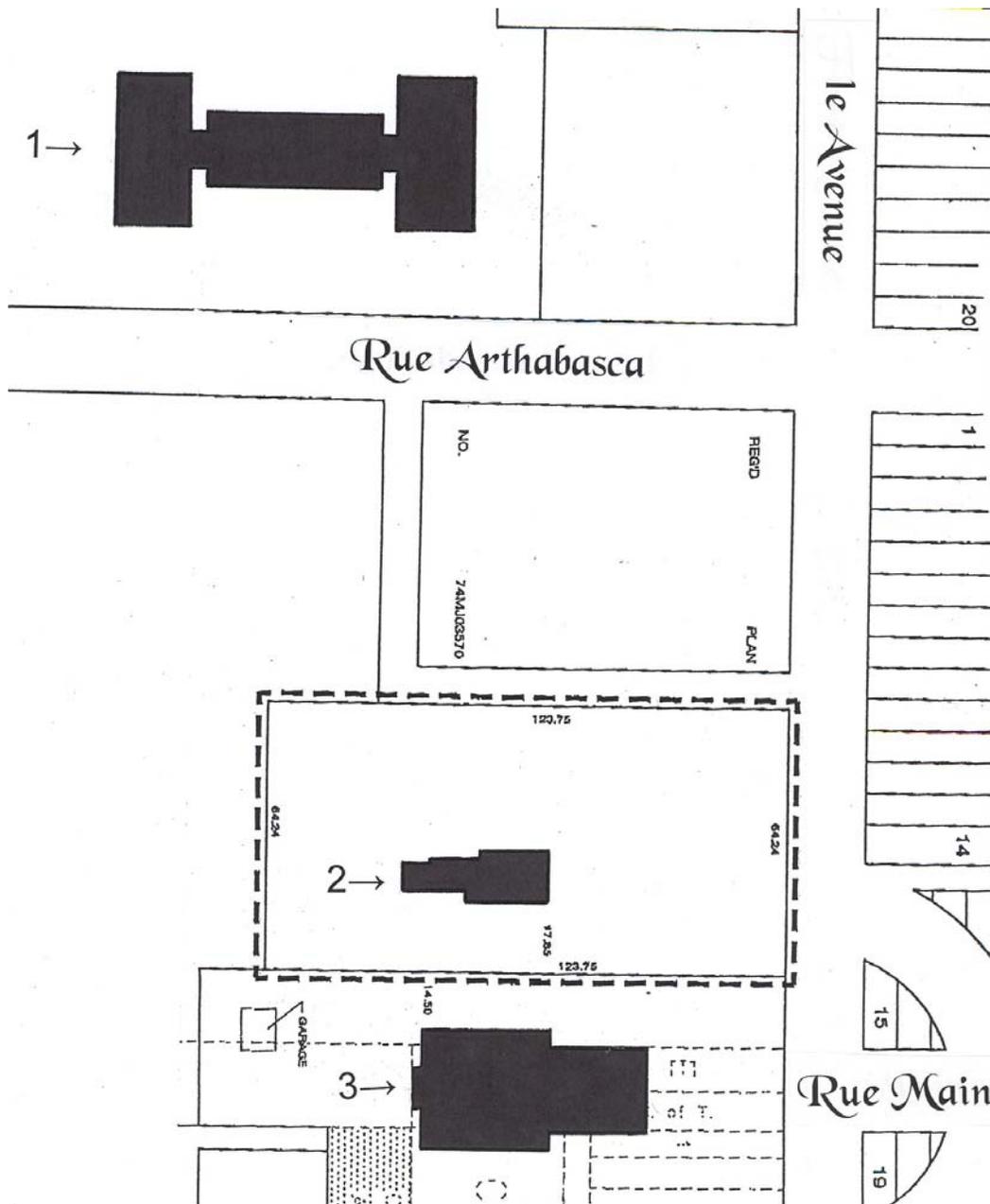
Les établissements religieux de Gravelbourg, à Gravelbourg, le 22 août 2000.

## **6.2 Plan du lieu historique national du Canada des Établissements-Religieux-de-Gravelbourg**

---

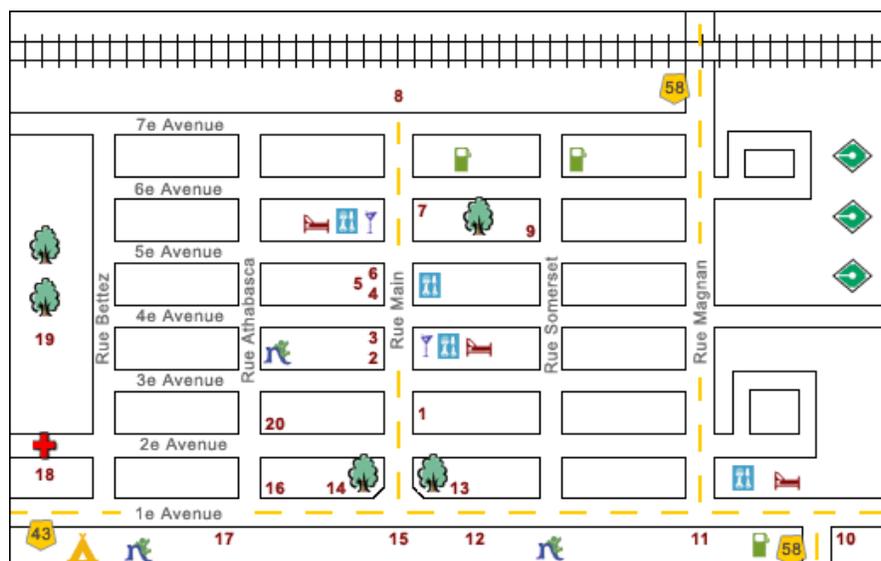
Tous les efforts déployés pour trouver un plan de site établi par un géomètre ont été vains. Le lieu désigné est en noir. : 1) ancienne école-couvent \*; 2) ancien évêché; 3) co-cathédrale.

\*Croquis à main levée; la taille, l'échelle et l'emplacement ont été reproduits le mieux possible.



### 6.3 Cartes de Gravelbourg et de la Saskatchewan

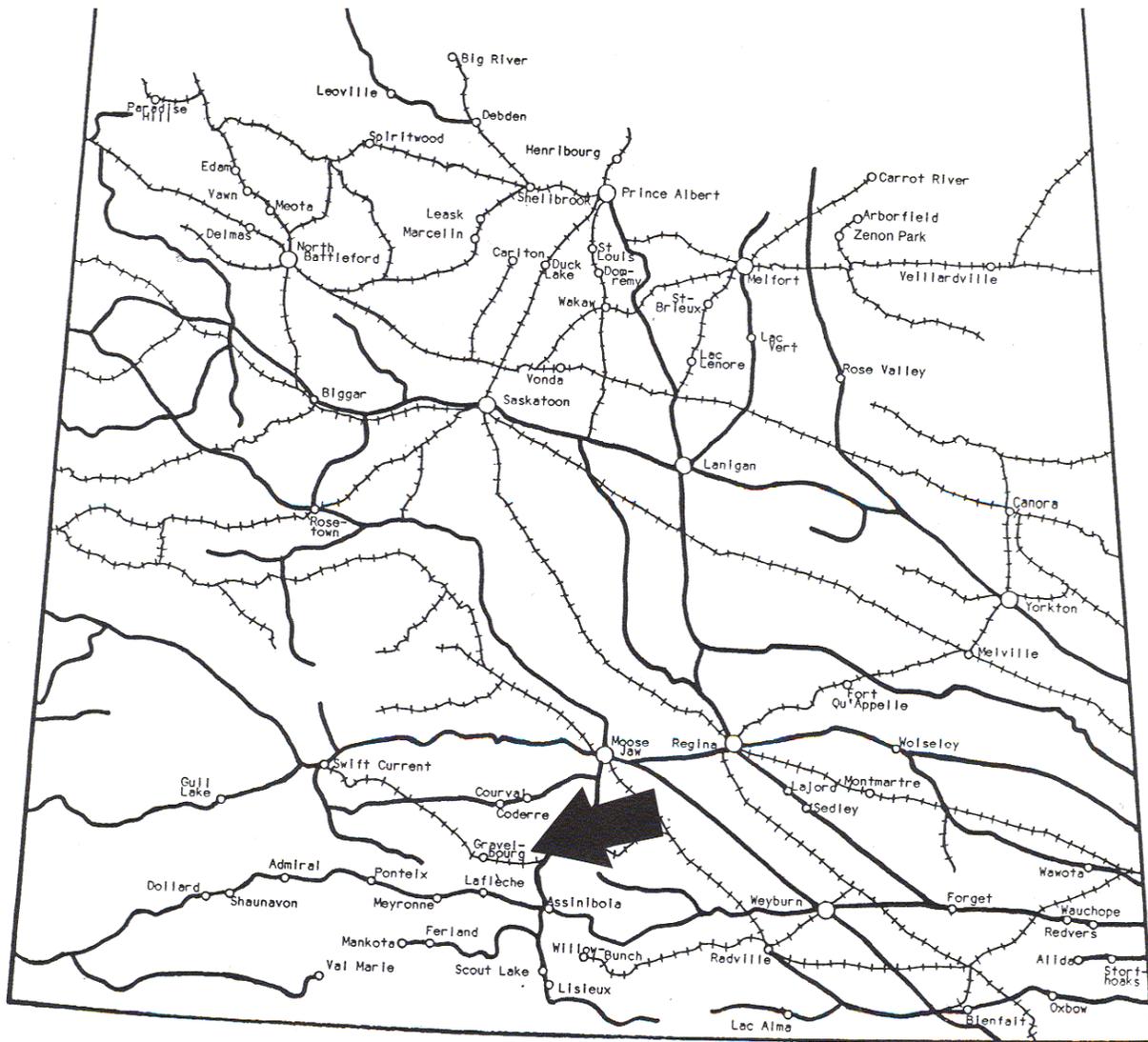
#### Gravelbourg :



1. Ancien Palais de Justice, maintenant l'Hôtel de Ville
2. Musée de Gravelbourg
3. Édifice Guy Gravel
4. Édifice du bureau de poste
5. Théâtre Renaissance Gaiety
6. Compagnie de téléphone rural Jesmond
7. Emplacement de l'ancienne quincaillerie; le bâtiment a été rasé
8. Ancienne gare du Canadien National
9. Centre culturel Maillard
10. Ancien monastère du Précieux-Sang, maintenant le gîte touristique Heritage Place
11. Collège Mathieu
12. Jardin Notre-Dame
13. Parc Soucy
14. Statue et plaque de l'abbé Gravel
15. **Co-cathédrale et ancien évêché**
16. Résidences Gravel
17. **Ancien couvent des Sœurs Jésus-Marie, maintenant l'école élémentaire de Gravelbourg**
18. Hôpital Saint-Joseph et Foyer d'Youville
19. Labyrinthe Pour la Paix
20. Maison Soucy

**Adaptation du site Web** [www.atouchofeurope.net](http://www.atouchofeurope.net), << Visite à pied du patrimoine >>.

**Les réseaux ferroviaires du Sud de la Saskatchewan en 1931:**



**Les lignes continues correspondent aux voies du Canadien Pacifique et les lignes fractionnées, aux voies du Canadian National. Extrait de *The Francophones of Saskatchewan: A History*, page 162; préparé par Richard Lapointe.**

## **6.6 Liste des membres de l'équipe de rédaction de l'Énoncé d'intégrité commémorative**

### Parcs Canada

Diane Payment, historienne, Centre de services de l'Ouest et du Nord

Kym Terry, superviseure, services de restauration, Centre de services de l'Ouest et du Nord

Deanna Litz, agente de projet, gestion des ressources culturelles, Unité de gestion du Sud de la Saskatchewan

Claire Banton, adjointe de gestion, gestion des ressources culturelles, Unité de gestion du Sud de la Saskatchewan

Elaine Rohatensky, spécialiste de la gestion des ressources culturelles p.i., Unité de gestion du Sud de la Saskatchewan (conseillère)

### **Division scolaire Prairie South N° 210 :**

Aline Kirk

Marion Piché

Armand Martin, ancien président du conseil scolaire

### **Église catholique :**

L'abbé Raymond Carignan,

Prêtre de la paroisse de Gravelbourg

### **Ancien évêché :**

Juliette Chevrier, représentante du propriétaire

### **Ville de Gravelbourg :**

Henri Lepage, maire

Toos Giesen, conseiller municipal

George Reaves, conseiller municipal

## **6.5 Liste de références**

*Croquis historiques des paroisses du diocèse de Gravelbourg, Sask., à l'occasion de son Jubilé d'argent = Historical Sketches of the parishes of the diocese of Gravelbourg, Sask., on the occasion of its Silver Jubilee, 1930-1955. Auteur ou maison de publication non cité, 1956.*

FRIESEN, Gerald. *The Canadian Prairies: A History*. Toronto: University of Toronto Press, 1998.

FULTON, Gordon. *Historic Sites and Monuments Board of Canada Agenda Paper: Gravelbourg Ecclesiastical Buildings, Gravelbourg, Saskatchewan*. Parks Canada, Historical Services Branch, 1995.

HÉBERT, Georges. *Les Débuts de Gravelbourg: son fondateur, ses pionniers, les institutions, 1905-1965*. Gravelbourg, 1965.

LAPOINTE, Richard. *The Francophones of Saskatchewan: A History. Regina: Champion College, 1988. Adaptation de : Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, 1986.*

*The Settlement of the West*. Edited by Howard Palmer. Calgary: University of Calgary: Comprint Publishing Co., c.1977.

TROPER, Harold Martin. *Only Farmers Need Apply: Official Canadian Government Encouragement of Immigration from the United States, 1896-1911*. Toronto: Griffin House, 1972.

[www.atouchofeurope.net](http://www.atouchofeurope.net), consulté tout au long de janvier 2006.

[www.tourismesudsaskatchewan.com/cathedral](http://www.tourismesudsaskatchewan.com/cathedral), consulté tout au long de janvier 2006.